

## L'espace nautique SRVG est là pour vous !

Le Club est ouvert du 01 Mai au 13 octobre 2024.

La permanence et la sécurité sont assurés tous les week-ends de Mai et Septembre de 11h à 18 h et tous les jours en Juillet et Août de 10h à 19h. En fonction de la météo, le club pourra ouvrir les mercredis et vendredis de juin.

Le club, avec sa plage réservée, vous accueille sur un site venté, ombragé et convivial au bord du lac. (Parking privé clos\*, barbecue, tables, sanitaire et sécurité).

L'Accueil pour la location, l'inscription aux stages et la gestion administrative sont assurés par le Chef de base, joignable au 06 14 32 61 41.

Animations club et initiation nouvelle glisse organisées en Juin et Septembre.

## L'inscription au club

La cotisation annuelle au club est proposée à **110€** pour un adulte, **30€** l'enfant supplémentaire de la même famille, ou **155€** la cotisation famille (nucléaire). Une fois adhérent vous pouvez bénéficier de différentes options le pass matériel, le stockage ou 40% sur la location de matériel.

La licence FFV est obligatoire. Pour la pratique loisir tout au long de l'année ou pour la compétition, la licence est de **68€** pour les adultes et **32€** pour les mineurs. Pour les pratiquants qui naviguent aux horaires d'ouverture du club (pass matériel et location), la licence est un Passeport voile à **13.50€**.

La carte "PASS matériel" (valable toute la saison aux heures d'ouverture de la base) permet d'accéder au matériel du club selon disponibilité. Son prix est de 350 € pour les adultes et 250 € pour les mineurs. Cette carte est nominative.

Pour le stockage de votre remorque (bateau ou PAV) à l'extérieur, un forfait de 80€ vous est proposé. Possibilité de stockage (mi juin- fin septembre) de matériel de PAV à l'intérieur du conteneur (fermé avec un cadenas) pour un forfait de 130€. Les places sont limitées.

Pour vous inscrire, demandez la fiche d'inscription disponible auprès de l'accueil, ou vous pouvez télécharger le formulaire d'inscription sur le site [www.srvg.fr](http://www.srvg.fr).

## FONCTIONNEMENT DU CLUB

- > Dès la validation de votre inscription au club, vous recevrez par mail votre licence FFV valable pour la saison, vos codes qui vous permettront d'accéder librement aux prestations proposées (Parking privé clos\*, tables, barbecue, sanitaires, sa plage réservée, la sécurité sur le plan d'eau et le stockage interne), ainsi que la carte « PASS Matériel » (si souscrite), vous donnant accès immédiatement aux services du club.
- > Pour les adhérents et débutants, le club vous propose un matériel prêt à naviguer. Vous naviguerez sous la surveillance du chef de base et des moniteurs, qui viennent vous chercher en cas de problème.
- > La carte « PASS Matériel » est nominative, et sera utilisable pour une tranche d'une **heure maximum**, éventuellement renouvelable. (Après l'accord du chef de base).
- > Pour votre sécurité, cette carte sera à présenter impérativement au Chef de Base afin de pouvoir vous délivrer le matériel et de comptabiliser le nombre d'adhérents sur l'eau.
- > La permanence est assurée selon les conditions météo.
- > Rappel : le matériel est mis à votre disposition, selon la disponibilité. Vous devez avoir votre **équipement personnel** (combinaison, gilet, harnais).

\* Le club n'est pas responsable en cas de vol.

## L'ÉQUIPE

> Le Bureau est constitué de :  
Président : Eric Lescure  
Trésorier : Jean-Pierre Brun  
Secrétaire : Richard Cazenave

## AVANTAGES DU CLUB

- > Stage Planche à voile initiation à 110 € au lieu de 180 €
- > 40 % de remise sur les locations
- > Accès gratuit aux paddles et kayaks en fonction des disponibilités et avec accord du chef de base.
- > Accès gratuit au matériel de planche à voile débutant pour les enfants (-18 ans) selon disponibilités et accord du chef de base.





# INSCRIPTION CLUB SRVG

2024

NOUVELLE INSCRIPTION

RENOUELEMENT

N°

ECRIRE LISIBLEMENT EN MAJUSCULES

\*(OBLIGATOIRE)

NOM\* : \_\_\_\_\_ PRENOM\* : \_\_\_\_\_ NE(E) LE\* : \_\_\_\_\_

ADRESSE PRINCIPALE\* : \_\_\_\_\_

CODE POSTAL\* : \_\_\_\_\_ VILLE\* : \_\_\_\_\_ N°LICENCE : \_\_\_\_\_

M@IL\* : \_\_\_\_\_ TEL\* : \_\_\_\_\_

IMMATRICULATIONVEHICULE: \_\_\_\_\_

	NOM	PRENOM	DATE DE NAISSANCE	INSCRIPTION CLUB		OPTION CARTE PASS		TOTAL
				COTISATION + LICENCE	ADULTE	ENFANT (-18 ans)		
ADULTE								€
CONJOINT								€
ENFANT								€
ENFANT								€
ENFANT								€

**STOCKAGE** (voir conditions et réglementation stockage)

Type de remorque :

Type de PAV :

N° de rack dans conteneur :

Option stockage Extérieur 80 €  €

Option Stockage intérieur 130 €  €

**TOTAL GENERAL**  €

**VALIDATION CLUB** (cadre réservé au club)

Conditions Club : \_\_\_\_\_

Numéro Licence FFV ① : \_\_\_\_\_

Numéro Licence FFV ② : \_\_\_\_\_

Numéro Licence FFV ③ : \_\_\_\_\_

**MODE DE REGLEMENT**

Chèque(s) joint(s) à l'ordre de la SRVG  Chèques vacances (pas de rendu de monnaie)

Virement (Pour un règlement par virement, indiquez «AD-24» suivi de votre nom)

Espèces  Validé par : \_\_\_\_\_

CB  Régulé le : \_\_\_\_\_

**ASSURANCE FFV** (Souscription assurance complémentaire)

Avec votre licence, vous bénéficiez de GARANTIES AUTOMATIQUES par la Fédération Française Voile. Toutefois nous vous informons de l'existence de GARANTIES COMPLEMENTAIRES. La souscription de ces garanties complémentaires n'est pas obligatoire, vous pouvez la refuser. La licence FFV est obligatoire pour les adhérents qui pratiquent une activité au club, participent aux stages, aux entraînements et aux compétitions organisées par le club, la ligue ou la FFV.

Commentaires : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

**ATTESTATION** (à joindre obligatoirement avec votre règlement, dûment signée)

Je soussigné (e) \_\_\_\_\_ atteste avoir reçu une notice reprenant les garanties d'assurance liées à la licence FFV.

Je reconnais avoir été informé des possibilités de souscription de garanties complémentaires dont des capitaux Invalidité et Décès plus importants et reconnais avoir volontairement refusé de souscrire à ces garanties complémentaires.

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur du club.

Fait à \_\_\_\_\_

Le \_\_\_\_\_

Signature

La validation de votre adhésion sera effective après son règlement dans sa totalité.

FEUILLE A RETOURNER avec votre règlement par voie postale à SRVG 1767 Route d'Herbelon - 38650 TREFFORT ou par mail à : contact@srvg.fr

\* Pour un règlement par virement, indiquez "ADhésion-24" suivi de votre NOM.

Coordonnées du compte à créditer : N° BIC CCBPFRPPGRE N° IBAN FR76 1680 7001 0136 0090 2021 883